



## Contrat Légumes – Saison 15

Fabrice THOMAS RAMADIER

**5 mois : avril 2020 – septembre 2020**

Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne  
FJT, 30 rue de Brest, 35000 RENNES  
[i-amap-y@hotmail.fr](mailto:i-amap-y@hotmail.fr) / [www.i-amap-y.fr](http://www.i-amap-y.fr)

Fabrice THOMAS RAMADIER  
Le Jardin de Marcelle et Mélanie - La Ville Archer  
35590 La Chapelle-Thouarault  
[lejardindemarcelleetmelanie@gmail.com](mailto:lejardindemarcelleetmelanie@gmail.com)  
07 61 10 23 80

Je soussigné-e

,  
adhérent-e de l'association I'AMAP'Y, à jour de ma cotisation annuelle, souscris un abonnement du **8 avril 2020 au 2 septembre 2020**, soit 22 semaines. Sur cette période, **22 paniers de légumes** seront livrés.

Cet abonnement me donne droit à des légumes frais, cultivés sans herbicides ni pesticides, sous certification Bio, disponibles à mesure qu'ils mûrissent. Notre maraîcher Fabrice THOMAS RAMADIER peut, dans la mesure de ses disponibilités, accueillir les adhérent-e-s pour visiter sa ferme.

Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte. J'accepte d'assumer ces risques, sachant que je recevrai ma juste part de la récolte.

**Je m'engage à assurer 1 à 2 permanences de distribution sur les 22 distributions.** Un planning est proposé par l'association : les adhérent-e-s s'y inscrivent en fonction de leurs disponibilités.

**[Je choisis la taille de mon panier hebdomadaire de légumes et mes modalités de paiement à la page suivante.](#)**

### **Clause de départ :**

L'engagement sur la durée est primordial au sein d'une AMAP. Tout départ pour choix personnel est assumé financièrement par l'adhérent-e, aucun remboursement ne sera effectué : il peut toutefois trouver un-e nouvel-le adhérent-e pour le remplacer.

En cas de **circonstances exceptionnelles** (maladie, mutation hors département...), la restitution des sommes non encore encaissées s'effectuera, en accord avec le producteur, sous réserve d'un préavis d'un mois.

### **Partage de la production :**

La distribution se fait toutes les semaines le **MERCREDI entre 18 h 30 et 19 h 30, sous le préau de l'ancienne école – rue Papu**

**Attention ! accès piétonnier ; prévoir un cabas pour récupérer vos légumes.**

Si je ne peux pas venir chercher ma part, j'en informe le maraîcher Fabrice THOMAS RAMADIER directement par téléphone (si possible la veille) et je conviens avec lui d'un arrangement : aucun remboursement ne sera effectué. Les parts de production de personnes absentes à la distribution seront partagées entre les adhérent-e-s assurant la permanence de distribution.

Fait à

le

Signature de Fabrice THOMAS RAMADIER

Signature de l'adhérent-e

**A- Je choisis la taille de mon panier :** Cochez la case :  petit panier (12 € / panier) ou  grand panier (18 € / panier)

**B- Je choisis mes modalités de paiement :** Cochez l'option choisie dans l'un des deux tableaux

*Je démarre mon contrat dès le 8 avril 2020 :*

Nombre de versements	Montants pour les <b>petits paniers</b>		Montants pour les <b>grands paniers</b>	
	Choix		Choix	
<b>1</b>	<input type="checkbox"/>	264 € (chèque encaissé en Avril)	<input type="checkbox"/>	396 € (chèque encaissé en Avril)
<b>2</b>	<input type="checkbox"/>	2 x 132 € (chèques encaissés en Avril et Juillet)	<input type="checkbox"/>	2 x 198 € (chèques encaissés en Avril et Juillet)

*OU je démarre mon contrat en cours de période :*

Date de début de contrat	Nb de paniers restants	Montant pour des <b>petits paniers</b>	Montant pour des <b>grands paniers</b>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

**Libeller chaque chèque à l'ordre de Fabrice THOMAS RAMADIER, indiquer le mois de versement au dos de chaque chèque et lui remettre directement.**